AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-6-82995032

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n° 1610 AD - *Edition Grandes Cultures*

EDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

10, rue Le Nôtre, 49044 ANGERS CEDEX

Tel. 36.16.55

Régisseur des recettes DDA

C.C.P 8604-02 D NANTES

BULLETIN N° 29 DU 9 JUIN 1982 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

CEREALES

ORGES DE PRINTEMPS

ECHAUDAGE - Depuis le 21 Mai, on constate, dans les cultures d'orges de printemps de tous les départements un jaunissement important du feuillage. Il s'agit d'échaudage. Cet aspect anormal de la végétation est du à plusieurs causes :

a) Des conditions climatiques exceptionnelles. Les 12, 13 et 14 mai dernier, les températures sous abri ont atteint 28° en même temps que les hygrométries étaient basses, de l'ordre de 30 %. Ces conditions ont entrainé une forte consommation d'eau par la plante, que l'absorption radiculaire n'a pu compensé en raison de la sécheresse des sols.

b) Présence de jaunisse nanisante. Bon nombre de parcelles insuffisamment protégées contre les pucerons sont contaminées par le virus de la jaunisse nanisante. Cette maladie diminue la croissance du système radiculaire. Les conséquences des conditions climatiques exceptionnelles s'en sont donc trouvées agravées.

c) L'oïdium, toujours présent sur les orges de printemps. Cette maladie a contribué à un e évaporation importante d'eau par le feuillage.

d) Rhynchosporiose. Cette affection a joué le même rôle.

e) Les pucerons. Les pucerons en consommant de la sève ont affaibli les plantes et les ont souvent infectées de jaunisse nanisante.

C'est la conjonction de ces différents facteurs qui a amené l'échaudage.

Préconisations pour ces Cultures

Actuellement, bon nombre de parcelles ont une espérance de rendement amoindrie par cet échaudage. Toutefois, les pluies orageuses de ces derniers jours ont permis, là où elles se sont produites, une reprise de la végétation.

En raison du faible rendement que l'on peut espérer dans les cultures d'orge de printemps échaudées, une protection contre les maladies cryptogamiques ne seraient plus économiquement rentables.

Enfin, dans les orges qui ont dépassé le stade de la montaison, il est trop tard pour intervenir contre les pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante.

BLES D'HIVER

PUCERONS DES EPIS - Il est actuellement trop tard pour intervenir contre ces insectes. De plus, on note dans les cultures de tous les départements des réductions très importantes des populations de puceron grâce à l'action d'insectes auxiliaires (coccinelles, syrphes, hémérobes, etc...).

ROUILLE BRUNE - Dans la zone du "Marais", en Vendée, cette maladie est en recrudescence. Il est toutefois trop tard pour intervenir contre elle en raison du stade avancé des cultures.

/Plus aucun traitement fongicide ne se justifie lorsque le début de la floraison a été dépassé de 15 jours/

TACHES NOIRES DES GLUMES SUR LA VARIETE FIDEL (Black-chaff) - Les symptômes de ce phénomène non parasitaire sont observés dans tous les départements mais il est sans conséquence sur la récolte.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Aucun foyer n'a encore été décelé. Aucune intervention contre cette maladie ne se justifie actuellement.

DORYPHORE - Les populations de cet insecte sont en général faibles. Il est cependant rappelé que le traitement s'il s'avère nécessaire, doit être exécuté lorsque les larves ont atteint la taille d'un grain de blé.

.../...

38

M A I S

LES PYRETHRINOIDES LIQUIDES CONTRE LA PYRALE DU MAIS :

(Note établie conjointement par l'Association de Coordination Technique Agricole, l'Association Générale des Producteurs de maïs, l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux).

Seules sont autorisées à la vente, pour lutter contre la pyrale du maïs, des spécialités en formulation granulée.

Celles-ci présentent, généralement, une efficacité satisfaisante mais nécessitent le recours à des moyens appropriés d'application (tracteur-enjambeur, appareils aériens, etc...) dont la mise en oeuvre entraine de sérieuses difficultés (rentabilité des investissements, organisation des chantiers, conditions d'application, etc...).

Ce choix de formulation trouve sa justification dans la recherche d'une rémanence d'action suffisante et d'une toxicité limitée à l'égard de l'homme et de l'environnement.

En 1979, des tests ont été réalisés en plein champ visant à étudier l'intérêt pratique des spécialités à base de pyréthrinoïdes sous formulation liquide dans la lutte contre la pyrale du maïs. De tels produits, appliqués à un stade suffisamment précoce du maïs (1,20 m de hauteur) pour permettre le passage d'un pulvérisateur classique ont présenté une bonne efficacité sur pyrale ainsi que sur Metopolophium dirhodum, espèce de puceron dont les populations avaient pullulé.

Au cours des deux années suivantes, de nombreux essais ont été mis en place permettant de conclure à une efficacité satisfaisante de ces produits sur pyrale ; ils ont mis aussi en évidence le risque que faisait encourir leur application de voir se développer les populations d'une autre espèce de puceron : Rhopalosiphum padi.

C'est ainsi qu'en 1980, sous l'effet de conditions climatiques particulièrement favorables au maintien de cette espèce au mois d'août, on a pu observer leurs pullulations dans plusieurs régions françaises (ALSACE, AUVERGNE, BASSIN PARISIEN, CENTRE, FRANCHE-COMTE, POITOU...), principalement dans les parcelles traitées avec des spécialités à base de pyréthrinoïdes liquides.

En 1981, le même phénomène a pu être à nouveau observé fin juillet, quoique beaucoup moins fréquemment du fait d'une régression naturelle des populations. Ceci traduit bien, cependant le caractère latent d'un tel déséquilibre.

Les causes inhérentes au développement des populations de Rhopalisophum padi à la suite d'une application de ces produits n'ont pu être scientifiquement établies. Une des explications pourrait être leur action à l'égard de la faune auxiliaire (coccinelles, syrphes, chrysopes, microhyménoptères).

Outre la forte nuisibilité de ce puceron qui peut provoquer une perte de récote s'élevant à plusieurs dizaines de quintaux à l'hectare, la capacité à passer d'une espèce céréalière à une autre (blé, maïs, orge...) et à transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge, ainsi que l'ampleur des superficies intéressées, conduisent à être légitimement inquiet.

L'exemple d'un essai 1981, Protection des Végétaux, en Indre-et-Loire, montre l'effet favorisant des spécialités liquides sur les pucerons, entrainant des diminutions de rendement par rapport à un insecticide granulé.

Diminution de rendement par rapport au DURSBAN

RIPCORD : - 23 qx/ha
DECIS : - 19 qx/ha
SUMICIDIN : - 16 qx/ha

Malgré l'intérêt certain que ces spécialités offrent dans la lutte contre la pyrale dont les populations ont fortement progressé au cours de ces dernières années occasionnant des pertes de rendements importantes, les agriculteurs doivent être conscients des risques qu'ils encourent, ou font encourir aux cultures voisines, du fait de l'utilisation des pyréthrinoïdes en formulation liquide.

C'est pourquoi, la solution consistant à faire appel aux spécialités en formulation granulée, qui permet de garantir une bonne protection contre la pyrale sans risquer d'induire de tels déséquilibres, nous paraît être la seule recommandable, et cela malgré les difficultés d'application déjà mentionnées.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire - 10 rue Le Nôtre - 49044 ANGERS CEDEX
N° C.P.P. 16 10 AD - Le Directeur Gérant : G. RIBAULT.